

C.I.J.

Communiqué No. 49/25.
Non-officiel.

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour internationale de Justice tiendra le jeudi 15 décembre à 10 h. 30 au Palais de la Paix, à La Haye, une audience publique pour prononcer son arrêt en l'affaire du Détroit de Corfou (fixation du montant des indemnités).

La Haye, le 12 décembre 1949.
